



Paris, le 4 décembre 2019

Communiqué de presse

Remise du rapport sur les conseillers techniques sportifs à la ministre des Sports

Roxana MARACINEANU, ministre des Sports, a pris connaissance ce mercredi 4 décembre 2019 du rapport relatif aux conseillers techniques sportifs issu des rencontres et auditions confiées à Alain RESPLANDY-BERNARD, haut fonctionnaire, et à Yann CUCHERAT, CTS, en mai dernier.

De manière générale, la ministre insiste sur la méthode, c'est-à-dire la façon dont les acteurs concernés pourront s'approprier les différents scénarii proposés. Elle rappelle que ce rapport n'est pas conclusif et constitue un outil d'aide à la décision.

C'est en ce sens que les travaux des deux tiers de confiance ont été présentés à un comité de pilotage réunissant les têtes de réseaux qu'ils ont auditionnées. Ensuite, la ministre entamera l'étape de concertation des agents du ministère des Sports, région par région. Les directeurs et directrices régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale auront 15 jours pour recueillir leurs observations sur le rapport. Dans ce laps de temps, une cellule d'expertise pilotée par la direction des Sports analysera les préconisations des tiers de confiance. L'ensemble de ces retours fera l'objet d'une synthèse par le directeur des Sports. Celle-ci sera présentée au prochain comité de pilotage le 19 décembre en présence de la ministre.

Si la ministre des Sports a souhaité une démarche concertée de bout en bout de l'élaboration de ce rapport, c'est parce que repenser la répartition des moyens humains dévolus au sport en France s'inscrit dans le contexte plus large de la réforme de la gouvernance des politiques sportives engagée par le Gouvernement : une gouvernance désormais partagée entre l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités et le monde économique.

Les deux tiers de confiance ont ainsi auditionné 88 personnes. Parmi elles, des représentant(e)s des fédérations, des CTS, des syndicats, des athlètes...

Messieurs CUCHERAT et RESPLANDY-BERNARD abordent des pistes d'évolution possibles pour l'encadrement technique du sport français dont les CTS sont des acteurs clés. Ces agents de l'Etat (DTN, entraîneurs, conseillers techniques nationaux ou régionaux) exerçant auprès des fédérations, œuvrent à des missions très diverses comme le haut niveau, la détection, la

formation des entraîneurs, le développement des pratiques, le suivi socio-sportif des athlètes et des questions liées à l'éthique (antidopage, contrôle des flux financiers, intégrité). Ces cadres sont placés sous la tutelle hiérarchique du directeur ou de la directrice régional(e) ou du directeur des Sports, selon leur mission. Le DTN de leur fédération exerce sur eux une autorité fonctionnelle et ils sont par ailleurs des personnes ressources pour décliner les politiques fédérales des président(e)s de fédération, de ligues ou de comités. C'est donc tout naturellement que le rapport expose des pistes d'amélioration du mode de gestion des CTS.

Plusieurs propositions ont retenu l'attention de la ministre. Elles concernent plus particulièrement la gestion des carrières, la place de la formation pour maintenir l'expertise ou encore le besoin de clarification de la ligne hiérarchique. Ces sujets soulevés depuis de nombreuses années n'ont jamais fait l'objet d'une analyse complète et n'ont pas été traités au fond. C'est sur la base de ces constats largement partagés que la ministre ouvre ce chantier afin de mieux adapter notre organisation au nouveau modèle et aux enjeux pour le développement et le rayonnement du sport français.

« Ma volonté, c'est que notre modèle sportif permette à l'Etat de jouer pleinement son rôle de contrôle, de garantie de la qualité de l'action envers les enfants, les sportifs amateurs et professionnels, les adultes qui sont au cœur de nos politiques sportives. A cinq ans des Jeux en France, les fédérations ont, plus que jamais, besoin du soutien de l'Etat. Nous devons saisir cette opportunité pour leur proposer plus d'autonomie en les accompagnant à l'assumer. Nous avons l'obligation de les responsabiliser tant sur la partie des résultats à haut niveau qu'en matière de performance sociale du sport. Nous allons étudier les propositions de ce rapport et recueillir dans les deux prochaines semaines l'avis de nos agents partout en France. J'ai noté avec intérêt que le rapport préconise plusieurs idées auxquelles je crois comme la création de l'école des cadres, une meilleure répartition des moyens humains entre les fédérations et dans les territoires ou encore un meilleur suivi de l'évolution des métiers des CTS. Je salue la qualité du travail d'Alain RESPLANDY-BERNARD et Yann CUCHERAT et les remercie pour leur implication. Je remercie également les personnes auditionnées dans le rapport d'avoir accepté de sortir de la situation de blocage dans laquelle nous nous trouvions en mai dernier et de nous avoir fait confiance. Je souhaite que nous puissions continuer à travailler collectivement et sereinement à l'étude de ces préconisations. Notre objectif commun est d'améliorer le fonctionnement actuel, de nous adapter à la nouvelle organisation du sport français et de préparer efficacement les grandes échéances qui nous attendent. » Roxana MARACINEANU

Pour consulter le rapport :

http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_sur_les_conseillers_techniques_sportifs_-_alain_resplandy-bernard_et_yann_cucherat.pdf

Contact presse :

Secrétariat presse de Roxana MARACINEANU: 01 40 45 90 15

sec.presse.sports@sports.gouv.fr